Le Petit MESNACAIS

Avril 2014 N°18

Numéro spécial

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

LUNDI	10H 12H	14H 18H		**MERCREDI**		**13H30** 18H	
JEUDI	10H 12H			**VENDREDI**	10H 12H	**13H30** 18H	

Tél: 05 45 83 26 74

Le mot du maire

Une page de la vie de notre commune vient de se tourner. Après 49 années en tant qu'élu et 43 en tant que Maire notre ami Georges RENOU a décidé de « raccrocher » à l'occasion des élections municipales de 2014.

Respect à JOJO comme tout le monde aime à le surnommer. Respect pour la longévité de son engagement sans faille pour sa commune, pour toutes ses réalisations innovatrices et appréciées de tous.

Merci Georges pour ton travail, ta disponibilité, tes idées, avec tous les conseillers municipaux qui ont siégé à tes côtés sans oublier bien sûr ton engagement actif au sein de la Communauté de Communes de Grand Cognac, partenaire important de notre commune.

Une nouvelle équipe est en place depuis le 23 mars. Elue au premier tour des élections municipales, des hommes et des femmes qui veulent s'investir, réfléchir, discuter et innover pour le bien-être de tous en respectant les budgets que nous définirons tous ensemble.

Pour gagner et réussir, il ne suffit pas d'un Maire et de ses adjoints, il faut une équipe soudée qui a envie de s'impliquer suivant les motivations, les connaissances et les idées de chacun et de chacune. Cette équipe, est en place, jeune, dévouée (46 ans d'âge moyen) et engagée dans toutes les commissions communales avec, à chaque fois, un responsable et des membres qui s'organiseront et rendront compte au Maire et à son conseil pour toutes les décisions à prendre.

Un Maire ne peut réussir seul, il a besoin de toute son équipe pour gagner et je n'hésiterai pas à faire confiance et déléguer pour apporter un plus à notre village afin de continuer à mener à terme les projets en cours ainsi que ceux que nous mettrons en étude.

Vous trouverez ci-joint la composition de notre équipe pour les six années à venir.

Avec la baisse quasi générale de toutes les dotations de l'Etat, les difficultés actuelles de l'économie française et la morosité ambiante, nous avons une tâche importante à réaliser, mais surtout un défi à relever, ensemble, en concrétisant nos projets.

Après l'installation du conseil, nous avons voté et pris les délibérations concernant le taux des taxes pour 2014.

Elles restent inchangées :

10,70 % taxe d'habitation

19,38 % taxe foncière bâti

61,44 % taxe foncière non bâti

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères sera de 19,72% pour un produit payé par la commune à Calitom concernant la collecte et le traitement des ordures ménagères.

Le personnel de la commune a été reçu par le Maire et les membres de la commission « personnel » afin de leur présenter les objectifs et les attentes du nouveau conseil avec des échanges très constructifs.

Le Conseil et moi-même allons tout mettre en œuvre pour réaliser et réussir ce mandat pour lequel votre vote et votre confiance vont nous donner l'énergie nécessaire pour ces six prochaines années.

Merci

D.GOIS

Le Comité de Rédaction : E.DANGER/F.DELMAS/D.GOIS/S.JULIEN/N.ROBBE/L.ROTURIER

Le conseil municipal vous informe…

De gauche à droite :

Sandrine JULIEN, 36 ans, assistante médico administrative, 58 route de Mesnac, VIGNOLLES.

Johnny JOURDIN, 51 ans, salarié agricole, 107 chemin de la Petite Groie, VIGNOLLES.

Nathalie ROBBE, 40 ans, retraitée de la fonction publique, 103 rue du Plantis, PAIN PERDU.

Didier GOIS, 55 ans, agent de maîtrise, 160 rue des Sables, VIGNOLLES.

Pascal RENOU, 49 ans, viticulteur, 149 rue des Groies, VIGNOLLES.

Lydie ROTURIER, 45 ans, secrétaire de mairie, 139 rue des Sables, VIGNOLLES.

Thierry TETAUD, 55 ans, technicien, 65 rue des Puits, MESNAC.

Karine GANRY, 2ème ADJOINTE, 42 ans, viticultrice, 485 route de Cognac, VIGNOLLES.

Michaël MARTIN, 38 ans, responsable d'équipe production mécanique, 196 route de Mesnac, VIGNOLLES.

Frédéric DELMAS, 1er ADJOINT, 50 ans, artisan, 450 rue du bois de Cognac, PAIN PERDU.

Eric DANGER, 49 ans, chef de cuisine, 175 route d'Orlut, LES FOSSES.

Résultat des élections municipales du 23 mars

299 inscrits.

111 abstentions.

188 votants (5 bulletins blancs ou nuls) .

Nombre de voix obtenues:

DANGER.E.171, DELMAS.F.163, GANRY.K. 169, GOIS.D. 164, JOURDIN.J. 155, JULIEN.S.165,

MARTIN.M.168, RENOU.P.158, ROBBE.N.151, ROTURIER.L.157, TETAUD.T.147

Le conseil municipal vous informe...

COMMISSIONS COMMUNALES

Les commissions sont mises en place par le conseil municipal (CM), elles sont prioritairement chargées d'étudier les dossiers à soumettre au CM. Elles ont un rôle consultatif et donnent un avis sur les affaires relevant de leur compétence. Les élus y discutent des problèmes concrets ou des idées et propose des solutions. Les décisions sont soumises au vote du conseil.

- **Appel d'offres**

F.DELMAS (titulaire) /L.ROTURIER (titulaire)/ J.JOURDIN (titulaire) / T.TETAUD (suppléant) / K.GANRY (suppléante) / M.MARTIN (suppléant)

- **Impôts directs**

E.DANGER (responsable commission) / P.RENOU / S.JULIEN / F.DELMAS / K.GANRY / T.TETAUD / D.GOIS

- **Révision des listes électorales**

K.GANRY / D.GOIS

- **Communication-sport-associations-manifestations**

S.JULIEN (responsable commission) / F.DELMAS / L.ROTURIER / N.ROBBE / E. DANGER

- **Voirie– bâtiments communaux-sécurité-accessibilité-urbanisme**

T.TETAUD (responsable commission) / M.MARTIN / J.JOURDIN / P.RENOU / K. GANRY

- **Personnel et matériel communal**

K.GANRY (responsable commission) / P.RENOU

- **Environnement-patrimoine-économie d'énergie**

E.DANGER (responsable commission) / L.ROTURIER /N.ROBBE / F.DELMAS / J.JOURDIN

- **Cimetière**

L.ROTURIER (responsable de commission) / P.RENOU / S. JULIEN

DESIGNATION DE REPRESENTANTS POUR LES ORGANISMES EXTERIEURS

- **Syndicat mixte de la fourrière**

M.MARTIN (titulaire) / L.ROTURIER (suppléante)

- **SDITEC (Syndicat Départemental Informatique et Technologies de Communication**

M.MARTIN

Le conseil municipal vous informe…

- CNAS (Comité National d'Action Social pour le personnel des collectivités))

P.RENOU

- Charente eaux

E.DANGER (titulaire) / T.TETAUD (suppléant)

- SAEP Merpins Soloire (Syndicat d'Alimentation en Eau Potable)

D.GOIS (titulaire) / T.TETAUD (titulaire) / L.ROTURIER (suppléante)

- CALITOM (organisme de collecte des déchets)

E.DANGER (titulaire)

- SILFA (Syndicat Intercommunal de Lutte contre les Fléaux Atmosphériques)

P.RENOU (titulaire) / N.ROBBE (suppléante)

- Défense

J.JOURDIN

- Tempête ERDF

D.GOIS

- SYMBA (Syndicat Mixte des Bassins Antenne, Soloire,Romède et Coran

N.ROBBE (titulaire) / P.RENOU (suppléant)

- CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

N.ROBBE / D.GOIS / K.GANRY / S.JULIEN / L.ROTURIER

- SDEG (Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente)

T.TETAUD (titulaire) / E.DANGER (suppléant)

- Pays OUEST CHARENTE

P.RENOU / M.MARTIN

SITES INTERNET

www.fourriere16.fr
www.sditec.fr
www.cnas.fr
www.calitom.com
www.symba.fr
www.sdeg16.fr
www.pays-ouest-charente.fr

Le Conseil Municipal vous informe

ELECTIONS EUROPEENNES
Dimanche 25 mai

Pourquoi voter?
Mon vote contribuera à désigner le prochain président de la Commission Européenne.

ROLE DE LA COMMISSION EUROPEENNE:

La Commission Européenne est l'organe exécutif de l'UE.(l'Union Européenne) Composée d'un collège de 28 commissaires indépendants qui représentent l'intérêt général européen, elle propose de nouvelles législations soumises au vote du Conseil des ministres de l'UE et du Parlement. La Commission est la « gardienne des traités »: elle veille au respect du droit européen. Elle représente aussi l'UE sur la scène internationale, en négociant notamment des accords avec les autres pays.

LE PARLEMENT EUROPEEN EST LA SEULE INSTITUTION DE L'UNION EUROPEENNE A ETRE DIRECTEMENT ELUE PAR LES CITOYENS

Depuis 1979 les résidents français peuvent voter pour les eurodéputés français. De toutes tendances politiques ils représentent la diversité de la France sur la scène européenne.

LE PARLEMENT EUROPEEN EST UNE DES PLUS GRANDES ASSEMBLEES DEMOCRATIQUES.

IL compte 751 députés choisis tous les 5 ans par les électeurs en âge de voter parmi les 508 millions de citoyens de l'UE.

VOS DEPUTES SONT ELUS AU PRORATA DU SCORE OBTENU PAR CHAQUE PARTI POLITIQUE, SUR LA BASE D'UN SCRUTIN DE LISTES.

En France les partis présentent une liste par euro circonscription. Les 751 sièges sont répartis entre Etats membres en fonction de leur population.

AVEC LE CONSEIL DES MINISTRES DE L'UE, LE PARLEMENT EUROPEEN ADOPTE LA MAJORITE DES TEXTES LEGISLATIFS (DIRECTIVES, REGLEMENTS) ET LE BUDGET EUROPEEN.

Depuis 2009 son pouvoir de codécision s'est étendu à plus de 40 nouveaux domaines, comme l'énergie, l'environnement, l'agriculture, les transports ou encore la santé publique et la justice. Le Parlement doit aussi désormais approuver les accords internationaux négociés par l' UE.

LE PARLEMENT EXERCE UN CONTROLE POLITIQUE sur la Commission européenne dont le rôle est de proposer les textes législatifs.

Le Petit Mesnacais
Dépôt Légal N°1696646 Avril 2014 Page : 4
Le Comité de Rédaction : E.DANGER/F.DELMAS/D.GOIS/S.JULIEN/N.ROBBE/L.ROTURIER

Le conseil municipal vous informe...

LE PARLEMENT EUROPEEN VOTE DES LEGISLATIONS AYANT UN IMPACT SUR NOTRE QUOTIDIEN

Les décisions du Parlement européen ont un impact sur notre vie quotidienne. Environ un tiers des législations et des ordonnances appliquées en France sont issues des textes européens. Et cette proportion dépasse 50% dans certains secteurs (agriculture et pêche, économie et écologie).

EFFICACITE ENERGETIQUE : Halte au gaspillage!

Pour réduire la consommation d'énergie de nouvelles mesures ont été adoptées en 2012. Les grandes entreprises sont tenues de réaliser un audit énergétique tous les 3 ans tandis que les pouvoirs publics doivent rénover chaque année 3% de leur patrimoine immobilier.

JUSTICE : les victimes mieux protégées

Vos députés européens multiplient les efforts pour faire progresser les libertés civiles et la protection des citoyens de l'UE. Depuis 2009 de nouvelles règles ont été votées pour notamment mieux protéger les enfants sur internet et durcir la lutte contre la traite des êtres humains.

EMPLOI-SOLIDARITE : Le combat pour l'emploi

Le Parlement européen a fortement soutenu le maintien du fonds social européen (FSE) et la création d'une « garantie pour la jeunesse » L'objectif? Proposer aux jeunes une offre d'emploi d'apprentissage de stage ou de formation dans les 4 mois suivant la fin de leur scolarité ou la perte de leur emploi. De plus grâce au fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD) les personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté bénéficient de l'aide alimentaire de l' UE .

EDUCATION : L'aventure ERASMUS se poursuit

Le nouveau programme « ERASMUS + » accroît considérablement les possibilités de mobilité internationale, que ce soit dans les secteurs de l'éducation, de la formation professionnelle, de la jeunesse ou du sport.

BANQUES : Ecarter le risque de crise financière

La législation adoptée en 2013 encadre plus strictement l'activité des banques de l'UE afin de protéger les Etats face aux conséquences d'éventuelles faillites. Elle leur impose des réserves plus importantes pour couvrir les risques et protéger mieux les dépôts bancaires ordinaires. Les bonus des banquiers ont été plafonnés pour dissuader la prise de risques spéculatifs.

La construction européenne a permis de garantir la paix, la démocratie et le progrès économique et social sur le continent.

Il est important de renforcer l'union européenne pour tenter de sortir de la crise.

Ce que l'Europe a apporté aux citoyens

La paix : L'Europe a apporté la paix entre les pays qui rejoignent l'Union.

Un espace sans frontière: Tous les citoyens européens sont libres de circuler dans les 26 États européens, dont 22 de l'UE : ce découpage est appelé Espace Schengen.

La monnaie unique : L'Euro est devenu une monnaie internationale de référence.

Ce que l'Europe a apporté aux salariés : La législation européenne a fait progresser le droit du travail en France dans deux domaines importants : le santé et sécurité au travail, et la lutte contre toute forme de discrimination.

Elle a aussi doté les salariés de nouveaux droits : la libre circulation des travailleurs au sein de l'Europe."